



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.30/229
7 novembre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des problèmes douaniers
intéressant les transports

Cent quinzième session
Genève, 30 janvier-2 février 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CENT QUINZIÈME SESSION
qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 30 janvier 2007 à 15 heures*

* Les notes à l'ordre du jour provisoire seront distribuées sous la cote ECE/TRANS/WP.30/229/Add.1.

Pour des raisons d'économie, aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Les représentants sont priés de bien vouloir venir en séance avec leurs exemplaires des documents mentionnés dans le présent ordre du jour. Avant la réunion, les documents manquants peuvent être obtenus directement auprès de la Division des transports de la CEE (télécopie: + 41-22-917-00 39; courrier électronique: Poul.Hansen@unece.org) ou être téléchargés depuis le site Web de la Division des transports de la CEE (<http://border.unece.org>). Pendant la réunion, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, 3^e étage, Palais des Nations).

Le texte complet de la Convention TIR de 1975, ainsi que la liste complète des Parties contractantes, sont disponibles sur le site CEE: <http://www.unece.org/trans/conventn/legalinst.html-customs>.

Les délégués sont invités à remplir la formule d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) et à la retourner, une semaine au plus tard avant la session, soit par télécopie (+41-22-917-0039), soit par courrier électronique (Poul.Hansen@unece.org). Avant la session, les représentants qui ne sont pas titulaires d'un badge d'accès de longue durée doivent se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté située à l'entrée Portail de Pregny (14, avenue de la Paix), pour se faire délivrer un badge temporaire. En cas de difficulté, ils doivent appeler par téléphone le secrétariat de la CEE (poste 74030). Pour obtenir le plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles, voir le site: <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

Lundi 29 janvier 2007

Groupe d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR (date provisoire).

Mardi 30 janvier 2007, matin

Groupe d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR (date provisoire).

Mardi 30 janvier 2007, après-midi

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Activités d'organes de la CEE et d'autres organismes de l'ONU intéressant le Groupe de travail.
4. Activités d'autres organisations et de pays intéressant le Groupe de travail.

Rapports des pays traitant de l'évolution générale dans le domaine de la facilitation du franchissement des frontières.

5. Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières, 1982 («Convention sur l'harmonisation»):
 - a) État de la Convention;
 - b) Élaboration d'une nouvelle annexe sur le passage des frontières dans le transport ferroviaire;
 - c) Séminaires sur l'application de la Convention;
 - d) Examen des amendements à la Convention.
6. Convention internationale pour faciliter le franchissement des frontières aux voyageurs et aux bagages transportés par voie ferrée, du 10 janvier 1952.
7. Conventions douanières relatives à l'importation temporaire des véhicules routiers privés (1954) et des véhicules routiers commerciaux (1956):
 - a) État des Conventions;
 - b) Application des Conventions.
8. Transit ferroviaire.

Mercredi 31 janvier 2007

9. Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR de 1975):
 - a) État de la Convention;
 - b) Révision de la Convention:
 - i) Mise en œuvre des phases I et II du processus de révision TIR et exemples de pratiques optimales,
 - ii) Préparation de la phase III du processus de révision TIR,
 - iii) Propositions d'amendements à la Convention,
 - c) Application de la Convention:
 - i) Système de contrôle des carnets TIR – SafeTIR (IRU),
 - ii) Règlement des demandes de paiement,
 - iii) Questions relatives aux dispositions techniques de la Convention,
 - iv) Manuel TIR,
 - v) Autres questions.
10. Prévention de l'utilisation abusive des systèmes de transit douanier par des contrebandiers.
11. Questions diverses:
 - a) Dates des prochaines sessions;
 - b) Restrictions à la distribution des documents.

Jeudi 1^{er} février 2007

Comité de gestion TIR.

Vendredi 2 février 2007

12. Adoption des rapports.
